



Part vente maison indivision

Par **Coco018**, le **08/10/2022 à 14:33**

Bonjour , mon papa et moi sommes propriétaire ensemble de notre maison , cette maison est la résidence principale de mon papa mais moi ce n'est plus ma résidence principale depuis quelques années .

Nous l'avons mise en vente et avons eu une offre au prix de 540 000 euros que nous avons accepté

ma question est la suivante : à combien ça s'élever ma part sachant que mon père est : propriétaire des 43/64 emes en Pleine propriété et des 21/ 64 emes en usufruit , il est âgé de 67 ans .

et moi je suis Propriétaire des 21/64 emes en Pleine propriété

Merci d'avance pour votre aide

Par **Marck.ESP**, le **08/10/2022 à 14:42**

Bonjour

Juste pour bien comprendre vous seriez donc nu-propriétaire de 21/64 dont votre père est usufruitier et plein propriétaire de 21/64 autres ?

Quel âge à votre papa ?

Par **Coco018**, le **08/10/2022 à 14:46**

Oui c'est exactement ça
Mon papa a 67 ans

Par **Marck.ESP**, le **08/10/2022 à 16:42**

Donc, avec ces éléments, vous ne pouvez être que nu-propriétaire des 21/64emes...si votre père en est usufruitier.

Vous touchez donc 60% des 31/64 =106.312

Votre père reçoit 433.688

Si j'ai bien tout compris de vos répartitions.